

VŒU RELATIF AUX MISSIONS LOCALES

En 2017, l'antenne EST de la mission Locale a accueilli 358 jeunes de SPDC dont 153 issus du quartier de la Rabaterie. Au-delà des jeunes suivis, ce sont 673 jeunes de SPDC qui ont été en contact avec la MLT en 2017.

Le 18 juillet 2018, à l'issue d'un atelier « Action Publique 2022 » consacré au service public de l'emploi, le Premier ministre a annoncé la volonté du gouvernement d'expérimenter la fusion des Missions Locales avec Pôle Emploi. Cette proposition a été faite sans concertation avec les élus. L'Association des Maires de France et l'Union Nationale des Missions Locales ont fait savoir qu'ils refuseraient cette mise sous tutelle des Missions Locales par Pôle emploi.

Les élus ne veulent pas abandonner leurs responsabilités et confier les dialogues de gestion et l'animation des équipes des Missions Locales à Pôle emploi, tout en maintenant leurs contributions financières. A ce titre, les élus de la ville de Saint Pierre des Corps demandent que les crédits de fonctionnement des Missions Locales soient maintenus par l'Etat à hauteur de 206 millions d'euros, pour ne pas opérer un transfert de charges de l'Etat vers les collectivités locales, que ces dernières ne pourront assurer.

Les élus de la ville de Saint Pierre des Corps rappellent leur attachement aux Missions Locales, présidées par les représentants des collectivités locales, qui exercent un service public de proximité auprès des jeunes et des entreprises.

Grace à la présence des élus, elles pilotent l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique territoriale favorisant l'accès des jeunes à l'emploi et à l'autonomie, en partant de leurs projets, en lien direct avec le contexte des bassins d'emploi. Elles sont à la fois les acteurs territoriaux des politiques de jeunesse et les opérateurs du déploiement des dispositifs publics d'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

Les éventuelles expérimentations annoncées de fusion de Missions Locales avec Pôle emploi, dont la configuration même est irréaliste, remettront en cause la spécificité de l'accompagnement global et personnalisé des jeunes et l'ancrage territorial des Missions Locales, reposant sur l'engagement politique et financier fort des élus, gages de la performance de leurs actions.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DEMANDE au gouvernement de clarifier ses intentions quant au devenir des Missions Locales et au rôle qu'entend donner l'Etat aux collectivités locales dans la politique de l'emploi,

S'OPPOSE à ce que les Missions Locales fusionnent avec Pôle emploi, ce qui remettrait inévitablement en cause la responsabilité des élus et la qualité de l'action territoriale des Missions Locales pour l'insertion de tous les jeunes.

VOTES :

4 Contre : J.M Pichon, K. Chauvet, A. David, V. Allain (Prog. Rép)